



L'Aquitaine, un espace aux identités multiformes

Revue « Parlements », A. Colin, 2005

Ce numéro de *Parlement* centré sur l'Aquitaine est le premier du genre ; il est la manifestation de l'intérêt que porte le Comité d'histoire parlementaire et politique aux spécificités régionales qui font la richesse des milieux parlementaires qui sont à l'interface du local et du national.

L'interrogation sur l'existence d'une identité aquitaine est au centre de la réflexion commune aux différentes contributions de ce numéro. La région Aquitaine est initialement une réalité administrative ce qui fait dire au sénateur du Lot-et-Garonne en 1992 que « l'Aquitaine, ça n'existe pas ! ». Les grandes réformes régionales de 1972, de 1982 et de 1992 n'ont pas éliminé les sentiments d'appartenance aux cinq départements d'Aquitaine, la Dordogne, la Gironde, le Lot-et-Garonne, les Landes et les Basses Pyrénées. Plus encore, l'identification aux « pays », comme dans d'autres régions françaises, est plus forte encore qu'à ces départements. On se sent périgourdin, landais, béarnais, basque, médocain avant d'être aquitain.

L'identité régionale fut en effet décrétée avant d'être vécue. La frontière entre régionalisation et aménagement du territoire est floue. L'identité locale s'était forgée de longue date en réaction à ce que les habitants des différents terroirs ou pays considéraient comme une intrusion intolérable ; ils s'étaient alors regroupés dans un même combat contre l'intrus, que ce soit l'Etat, le fisc, la langue française, l'administration centrale. On a pu parler du « girondinisme » face au « jacobinisme » mais le premier terme est référence à un département et pas à une région. Mais gardons nous aussi de l'utilisation abusive de ce « girondinisme », expression de clichés historiographiques qui, comme le souligne Anne de Mathan, font des Girondins des fédéralistes alors qu'ils sont attachés tout autant que les Montagnards à la centralité législative.

L'identité régionale aquitaine est ainsi pour une part protestation d'une population qui se rassemble autour d'un sentiment de victimisation face à l'État centralisateur comme, ultérieurement, face aux règlements de la communauté européenne mais si l'on prend l'exemple des chasseurs du Médoc, on a là une identité territorialisée, partielle par rapport à l'identité régionale. Celle-ci est donc marquée par la fragmentation, l'éclatement mais aussi la récupération de revendications étroitement locales.

En Aquitaine, se pose également le problème du poids de Bordeaux en tant que métropole régionale, qui ne cessa de s'accroître jusqu'aux années 1980. Cette période correspond à la phase de maturité du système Chaban avec la création de la communauté urbaine de Bordeaux en 1966 et celle du Conseil régional en 1972. Jacques Chaban-Delmas, maire de Bordeaux de 1947 à 1995, préside la CUB et le Conseil régional de 1974 à 1979 puis de 1985 à 1988. Comme le souligne Christine Bouneau, celui qui fut surnommé « le duc d'Aquitaine » assimile volontiers la région à Bordeaux. Ceci explique dans une certaine mesure que les études portent davantage sur Bordeaux et la Gironde que sur les autres villes et départements. Le tournant se fait sentir à partir des années 1980. La vague rose l'emporte en Aquitaine, la fin de règne de Chaban est difficile, l'ouverture de l'espace aquitain à l'Europe avec l'entrée de l'Espagne et du Portugal dans la communauté changent la donne. Des acteurs de tous horizons s'imposent, comme les gaullistes Yves Guéna en Dordogne, Michèle Alliot-Marie dans le Pays Basque, comme l'UDF Jean-François Poncet dans le Lot-et-Garonne, comme les socialistes Henri Emmanuelli dans les Landes, André Labarrère à Pau qui fut aussi le premier président socialiste du Conseil régional de l'Aquitaine en 1979. Enfin le très populaire maire socialiste de Pessac, Alain Rousset qui préside le Conseil régional depuis 1998 partage avec Alain Juppé, maire de Bordeaux de 1995 à 2004, la même aptitude à personnaliser les pouvoirs municipal et régional.

Il est donc difficile après ce constat préliminaire de dégager les éléments identifiants de la région Aquitaine. Les entretiens avec des parlementaires aquitains réalisés sous la direction de Bernard Lachaise montrent d'ailleurs combien rares sont ceux qui développent l'idée d'une identité régionale.

Ce numéro a néanmoins pour objectif de tester la pertinence de l'affirmation d'une identité aquitaine à travers trois approches, celle des tempéraments politiques, celle des discours et les enjeux, celle des réseaux et des vecteurs d'influence.

On a souvent parlé des tempéraments politiques modérés en Aquitaine mais c'est peut-être pour mieux masquer le caractère hétéroclite d'un patchwork écrit Jean-Paul Jourdan et Pierre Simon qui posent la question d'une « Aquitaine, terre de gauche ». L'espace régional ne semble pas être la bonne échelle d'observation parce que les « pays » chargés d'histoire gardent leur particularisme. On trouve en Dordogne et

dans le Lot-et-Garonne deux exemples du communisme rural alors que les Basses Pyrénées ont été terre de mission pour la gauche. Si en 1936, on peut distinguer les départements de gauche comme la Dordogne et les Landes et départements de droite comme la Gironde et les Basses Pyrénées, Éric Bonhomme qui dresse un portrait de groupe des élus aquitains au temps du Président Fallières, au début du XX^e siècle, souligne à la fois le poids personnel des parlementaires qui deviennent aussi ministres comme Louis Barthou ou Georges Leygues et l'identification des trois quart des députés à une République modérée et consensuelle par delà des tempéraments politiques différenciés par département. La pratique de politiques de compromis symbolisée par le « pacte de Bordeaux » en mai 1886, qui est une alliance contre nature entre royalistes d'une part radicaux et socialistes d'autre part, est également l'expression d'une culture politique de négociation. Le tropisme du centrisme qui s'exerce dans le radicalisme, dans le socialisme et même dans le gaullisme aquitains n'exclut pas les fièvres et les excès comme le boulangisme en 1889, le mouvement des ligueurs en Gironde avec le Faisceau bordelais ou encore les Croix de Feu ou le parti social français étudiés par Sylvain Trussardi dans les années 1930 ou encore à la fin des années 1950 le poids des poujadistes et « nationaux » girondins. Romain Souillac montre leur influence mais aussi leur échec face au retour au pouvoir du général de Gaulle de mai 1958 à mars 1959. Mais dans l'ensemble, l'Aquitain demeure hostile à l'activisme de ces mouvements et s'il souhaite parfois le changement c'est dans l'ordre et la modération.

Les jeux d'influence dans une région dominée par le poids du monde rural s'expriment à travers les sociétés, les syndicats et mutuelles agricoles analysés par Corinne Marache. Elle constate une instrumentalisation de ces sociétés par le pouvoir politique comme en témoigne l'acuité des débats. En compensation le monde rural profite aussi des largesses de l'élu. Le docteur Piotay (1812-1894) gros propriétaire terrien, maire de Mussidan qui joua un rôle majeur dans le désenclavement de la région de la Double en est un bon exemple.

Se pose alors le problème de la prise en compte d'intérêts régionaux dans le discours à la Chambre des parlementaires aquitains que l'on peut saisir à travers le Barodet. Pierre Guillaume qui traite de la III^e République distingue les problèmes généraux intéressant l'Aquitaine, comme la pression fiscale qui est l'expression de la domination des « gros » sur les « petits », comme l'hostilité au poids des hauts fonctionnaires, des problèmes à forte connotation locale qui touchent essentiellement à la modernisation des terroirs. Mais les produits du terroir et l'attachement à des traditions locales font l'identité des pays plus que de la région. Ces thèmes sont communs aux discours de la troisième République et à ceux de l'après guerre analysés par Christine Bouneau. Dans une période plus récente on passe d'un discours misérabiliste mettant l'accent sur les retards de la région à un discours plus valorisant mais celui-ci appartient

surtout à Chaban-Delmas. L'unité d'un discours régional se heurte sans cesse à l'expression des particularismes.

La construction européenne depuis les traités de Rome en 1957 jusqu'au traité de Maastricht en 1992 et au refus de la constitution européenne en mai 2005 par l'électeur français a-t-elle modifié les discours des parlementaires s'interroge Matthieu Trouvé ? En réalité ce n'est qu'à partir de 1979 que les allusions à l'Europe apparaissent dans le discours des parlementaires. L'Aquitaine fut pendant longtemps une région périphérique par rapport à l'Europe et ne fut davantage concernée que par l'entrée de l'Espagne et du Portugal dans la CEE. Les incidences de la politique agricole commune, la concurrence des fruits et légumes des pays voisins suscitent des débats mais il n'existe pas ici une réelle spécificité des élus aquitains. Européens et euro sceptiques se retrouvent à droite comme à gauche. L'Aquitaine a cependant voté majoritairement contre le traité de Maastricht en 1992 et une nette fracture s'observe entre le non rural et le oui urbain en mai 2005. Rappelons que sous la Troisième République Bordeaux était libre-échangiste et les campagnes protectionnistes Comme le montre l'exemple de la chasse dans le Médoc étudié par Joan Taris, l'intrusion de l'acteur européen conforte aussi les comportements identitaires.

La culture de l'influence qui est au cœur du troisième axe de cette réflexion est analysée à travers trois exemples. Éric Bonhomme montre bien l'évolution sociologique des parlementaires aquitains vers « une notabilité démocratique » avec le poids des professions libérales plus que des fonctionnaires; on voit ainsi se consolider à la Belle Époque une notabilité républicaine, méritocratique qui a remplacé les fortunes traditionnelles. Cette notabilité résiste aux aléas de l'histoire. Avec Georges Bonnet, on a ainsi l'exemple d'un retour du personnel politique de la Troisième République après la guerre comme le montre Jacques Puyaubert. Munichois et vichyssois, le radical Georges Bonnet parvient à reconquérir son fief par la petite porte des élections cantonales en 1951 grâce à des réseaux anciens ou à des tolérances nouvelles pour ne pas laisser la place aux communistes. Ce retour signifie bien une certaine continuité dans le poids de traditions parlementaires entre la troisième et la quatrième Républiques, qui se brise en 1962 avec la réforme de l'élection du président de la République au suffrage universel direct voulue par le général de Gaulle après qu'il ait, en 1958, imposé une nouvelle République, la Cinquième. Les hommes comme Georges Bonnet qui ont fait partie du cartel des non n'ont pas résisté à la popularité de cette réforme et ont laissé voir leur inadaptation aux nouvelles pratiques politiques

Comme ailleurs, les femmes parlementaires en Aquitaine sous la Ve République ne sont pas nombreuses mais appartiennent à toutes les formations comme Chantal Bourragué (RPR-UMP), Marie-Hélène des

Esgaulx (RPR-UMP), Joëlle Dusseau (PS puis PRG) ou Conchita Lacuey (PS), Martine Lignière-Cassou (PS) et Odette Trupin (PS).

Michèle Alliot-Marie (RPR-UMP), Catherine Lalumière (PS puis PRG) Nicole Péry (PS) et Henriette Poirier (PCF) sont aussi ou ont été députés européennes ce qui semble constituer une singularité. Gwénael Lamarque insiste sur cette ouverture féminine à l'engagement européen.

Ainsi l'évocation de l'identité aquitaine se heurte au poids des particularismes, à la résurgence d'une construction identitaire autour du terroir qui touche les hommes ou leurs activités comme la viticulture ou la chasse. Les parlementaires qui sont les intermédiaires privilégiés entre le local et le national sont parfaitement conscients des enjeux et sont les premiers à instrumentaliser une identité régionale faite de diversité et de recomposition face au pouvoir de l'Etat jugé excessif mais protecteur et à une Europe qui peut être tout à la fois bureaucratique et émancipatrice. Mais il s'agit bien de la montée en puissance de l'Europe des régions et non plus des départements. On peut alors penser que l'espace européen apporte sa contribution à la construction une identité régionale.